

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Il s'agit d'un rapport relatif à la Société Publique Locale Lyon Part-Dieu qui a reçu un avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Nous n'avons pas d'opposition de principe à la création d'une société publique locale pour le projet Part-Dieu. C'est un outil pratique qui peut apporter une souplesse et un gain de temps pour la réalisation d'une telle opération urbaine.

Néanmoins, nous souhaitons assortir notre vote, qui sera positif, de quelques réserves.

Avec ce dispositif, vous êtes seul maître à bord. Je peux en témoigner comme membre du Conseil d'administration de la SPL Lyon Confluence. Vous avez tout verrouillé, vous décidez tout, tout seul, avec le Directeur général certes, mais le Conseil d'administration est relégué au rôle de chambre d'enregistrement. Ces réunions ne sont qu'un simple cérémonial dont la seule fonction est d'informer ses membres et de ratifier des décisions déjà prises. C'est un organe d'approbation sans rôle actif en matière de préparation et de contrôle des décisions.

Plus de débats, plus de transparence et un meilleur contrôle seraient nécessaires pour compenser la souplesse permise par la SPL. Car rappelons que les SPL ne sont pas soumises aux contraintes des procédures de passation des marchés publics pour certaines prestations. En clair, cela leur permet de contourner la transparence du droit des marchés publics classiques en faisant réaliser des prestations en quasi-régie, sans avoir à recourir à une délégation de service public traditionnelle. Elles peuvent contracter avec des opérateurs privés, sans mise en concurrence préalable et faire évoluer les contrats par avenants.

La loi ayant laissé aux collectivités le soin d'organiser les conditions du contrôle analogue, comment comptez-vous le mettre en œuvre ? Quelles garanties pouvez-vous nous donner pour nous assurer que le Conseil municipal ne sera pas purement et simplement dessaisi d'un sujet aussi important pour l'avenir de notre ville et de la métropole ?

Par ailleurs, les comptes des SPL ne sont pas intégrés aux comptes des collectivités actionnaires. Il n'y a pas d'automatisme du contrôle de la Chambre régionale des comptes. Pour le personnel en particulier, pouvez-vous vous engager à présenter l'ensemble de la masse salariale de la SPL afin qu'elle apparaisse clairement dans les comptes de la collectivité en distinguant les employés sous contrats privés et les fonctionnaires, ceux qui sont mis à disposition ou ceux qui sont détachés ?

Enfin, cet outil ne doit pas négliger les phases de concertation avec les Mairies d'arrondissement, celles des 3^e et 6^e arrondissements en l'occurrence pour la Part-Dieu, les Conseils de quartiers, les riverains et les usagers de ce secteur très dense.

Sur ce dossier comme sur d'autres, il faut rompre avec une gouvernance autoritaire, centralisée, solitaire et se tourner vers l'avenir en adoptant les principes d'une gouvernance collégiale et transparente.

Avec ces réserves, nous voterons favorablement la création de cet outil efficace de pilotage.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous voterons le dossier et nous réitérons notre accord sur plusieurs des objectifs du projet Part-Dieu, celui en particulier de reconstruction de la ville sur elle-même, en prenant en compte trois enjeux qui sont :

- la réhabilitation thermique ;
- la facilitation des déplacements à pied qui se résume dans le concept de sol facile ;
- et l'utile et agréable rafraîchissement de la ville que permet la végétalisation des rues et des toits.

Mais l'enjeu essentiel, à notre sens, pour les habitants actuels et futurs de ce quartier, c'est de vivre mieux à la Part-Dieu. Et cela suppose tout de même de revoir ou de préciser quelques objectifs.

Pour le logement, si l'objectif du SCOT est de plus 60 000 logements à l'horizon 2030 sur Lyon-Villeurbanne, alors la modification du PLU en cours doit intégrer beaucoup plus de logements dans le projet. Donc, nous pourrions dire que pour ce quartier, il faut plus de logements et moins de bureaux.

Il convient donc pour cela, de limiter la surface d'activité et d'orienter la demande sur plusieurs pôles déjà existants favorisant ainsi un développement multi polaire.

Au sujet des tours : deux existent, une est en construction et une en projet. Ce ne sont, nous le rappelons, ni les plus performantes sur le plan énergétique, ni sur le plan de la densité. De plus, leur ombre portée nuit déjà, ou nuira, à la qualité de vie de certains résidents du quartier.

Nous souhaitons que les nouveaux projets de bâtiments soient de maximum 8 à 10 étages. C'est la garantie d'une dimension humaine donnée à la densification du quartier, car le faire à l'identique de la Défense, même plus sobre énergétiquement, déshumaniserait l'ensemble. C'est une crainte compréhensible des habitants.

Nous proposons aussi d'y compenser les manques en équipements sportifs des quartiers limitrophes ; cela participerait au tissage de liens entre la Part-Dieu et ces autres quartiers.

Enfin, nous regardons avec plaisir la réservation du boulevard Marius-Vivier Merle devant la gare aux seuls modes doux et transports en commun qui seront le moyen le plus facile et le plus utile aussi, pour accéder à la gare.

Mais la construction d'un parking public de près de 600 places sous la place Béraudier n'a vraiment pas de sens : l'offre de parkings publics sur place est conséquente et le bilan même des délégataires montre que beaucoup ne sont pas utilisés au plein de leur capacité.

La moitié, par exemple, des 3.000 places du centre commercial est inutilisée. Si l'on ajoute les parkings Villette, Cuirassiers, Francfort, on dépasse déjà les 6.000 places largement suffisantes. Nous proposons, au contraire, de n'utiliser le sous-sol, et c'est déjà très bien, que pour une dépose minute, pour les taxis, pour des stations d'auto partage, et pour un grand parking à vélos sécurisé, cela étant déjà prévu. Mais il faudrait se limiter à cela.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Monsieur le Maire, je vais faire deux remarques. La première, c'est que je me réjouis que la majorité des orateurs ait compris qu'il s'agit de se doter d'un outil qui, dans sa forme, n'a rien à voir avec le contenu du projet. Je note donc qu'il n'y a pas d'opposition de principe de la part des deux orateurs. Ensuite, ils ont tous les deux divergé en réalité sur le projet Part-Dieu qui n'est pas du tout l'objet de cette délibération. Je voudrais tout de même répondre, en premier lieu à M. Brolquier qui a parlé de « gouvernance autoritaire », de la même façon d'ailleurs que d'autres dans les Conseils d'arrondissement parlent de défaut d'information et de communication.

Je voudrais tout de même rappeler que de nombreux dispositifs de communication et de concertation ont été mis au point pour ce projet Part-Dieu : des plaquettes, des diaporamas de présentation, une maquette numérique, des cahiers du projet, une page sur le site web du Grand Lyon, un site internet dédié et une boîte mail pour recueillir les avis des habitants et pour leur répondre individuellement. Voilà pour la communication.

Pour l'information, maintenant, des rendez-vous d'information réguliers ont eu lieu sur ce projet depuis 2010 en direction des habitants, des riverains (la Part-Dieu à vivre). Les grands axes du projet ont été présentés autour :

- du projet d'aménagement de la rue Garibaldi par exemple ;
- lors des assemblées des Conseils de quartier Voltaire Part-Dieu, par exemple ;
- au moment des rendez-vous du Maire fin 2011, enfin.

Des réunions d'information spécifiques ont eu lieu à destination des représentants d'habitants, en juin 2011, à la Mission Part-Dieu. Enfin, de nombreux articles ont été publiés dans la presse régionale, nationale et dans les supports institutionnels de communication : Grand Lyon Magazine, Lyon Citoyen, supports de la mairie du 3^e qui sont distribués gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Voilà pour l'information.

Quant à la concertation, je rappelle d'abord que le Grand Lyon a lancé une concertation volontaire sur ce sujet, alors qu'il n'y a pas d'obligation à ce stade de concertation. Elle s'est déroulée en 4 points :

- d'abord une grande réunion d'information à la Bourse du Travail en 2012. 36.000 cartons d'invitation ont été envoyés, 700 personnes y ont participé ;
- un dossier consultable a été mis à la disposition du public dans plusieurs lieux ;
- des permanences d'information ont eu lieu dans les locaux de la Mission Part-Dieu ;
- et trois conférences débats ont été organisées.

Par ailleurs, 296 remarques ou avis ont été formulés concernant les modifications proposées. J'ai reçu personnellement sur les deux points un « peu chauds » de discussion, des habitants inquiets de la porte Sud à la Part-Dieu d'un côté et ceux de la place de Milan de l'autre. J'ai donc reçu personnellement chacun des habitants et je voudrais d'ailleurs, à ce propos, lire un tout petit extrait du rapport du Commissaire enquêteur, et je cite : « un important dispositif de concertation a été mis en place, contrairement aux observations reçues sur les registres. »

Il y a eu énormément de concertation, les choses ne s'arrêtent pas là, il y a un comité de suivi, les habitants sont reçus régulièrement à la Mission Part-Dieu et je pense personnellement qu'il est relativement difficile sur un projet certes complexe, qui va durer plusieurs années, de faire mieux, me semble-t-il en communication, en information et en concertation.

Juste un mot pour M. Hémon : je crois qu'on a répété au minimum une centaine de fois que nous avons dans ce projet Part-Dieu un anti modèle qui est celui de la Défense. Oui, nous voulons faire une Part-Dieu économique, qui crée des emplois parce que nous ne croyons pas à une réserve qui serait destinée à ceux qui sont là aujourd'hui et qui ne pourraient pas trouver d'emploi. Nous voulons également une Part-Dieu à vivre, nous l'avons largement répété et pour cela, il faut rénover la gare. Vous savez que beaucoup des personnes dont vous parlez, souhaitent se loger à la Part-Dieu pour être proches de la gare et pour cela il faut un sol facile, ce que l'on est en train de faire sur la rue Garibaldi, sur la rue Mouton-Duvernet afin de permettre ce sol facile qui est la demande des habitants.

Je suis certain que nous pouvons assumer ce projet avec beaucoup de fierté dans les semaines qui viennent.

M. LE MAIRE : J'entends, sur le fond, peu de critiques. J'aurais été à la place de M. Broliquier, j'aurais dit sur le fond, ce que je pensais de la Confluence. Tout ce qu'il nous dit, c'est qu'il n'y a pas de concertation, mais il faudrait effectivement le dire sur le fond.

De la même manière à la Part-Dieu, il faudrait le dire sur le fond. Quel autre projet voit-on ? Comment voit-on le développement de la Part-Dieu ? Est-ce qu'on pense, en matière économique, que c'est le principal hub de Lyon, que c'est ici que les entreprises veulent s'installer ? Parce que justement, on se trouve à proximité des TGV, des TER, du tramway qui vient de Saint-Exupéry et que c'est là que se décide, pour une large part dans le domaine tertiaire, l'avenir de Lyon ?

Après, est-ce que cela est contradictoire avec ce que nous faisons en matière de qualité de la vie ? Non, et M. Philip l'a dit. Lorsqu'on voit aujourd'hui comment se réalise Garibaldi, on voit bien qu'il y a la tour en train de se construire et que devant cette tour, il existe une coulée verte qui, pour les habitants, va être une nouvelle façon de concevoir la vie.

Pour M. Hémon qui nous dit « vous faites des tours », je pense qu'effectivement nous devons en construire, et je donnerai la parole à M. Buna qui le dira mieux que moi, mais j'entendais ce matin à Europe 1 quelqu'un qui parlait des tours, donc M. Buna vous l'expliquera : ces tours sont-elles énergétivores ? Entre la tour Oxygène et la tour In city, on a réduit la consommation d'énergie de 40 %. Cela veut dire que les immeubles que nous construisons, que les tours de grande hauteur sont au même niveau énergétique que les immeubles de bureaux « normaux ». C'est ainsi que l'on pense la ville de demain, pas celle d'avant-hier et qu'on essaie de se tourner et de construire pour l'avenir.

Mes chers Collègues, nous sommes dans une des rares villes qui continuent à créer de l'emploi. Laurent Davezies, grand économiste des territoires, montre qu'il doit y avoir environ 10 territoires aujourd'hui en France qui continuent à créer de l'emploi et le Grand Lyon en fait partie. C'est quand même quelque chose d'indispensable pour nous et pour nos enfants. Nous ne pouvons pas toujours nous lamenter que le chômage augmente et en même temps, ne rien faire, ne pas développer l'activité économique.

En tout cas, c'est comme cela que nous, nous pensons l'avenir.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Tout à l'heure j'évoquais les « dogmes », je crois que quelque fois, il faut en revisiter et interroger les présupposés. Il se trouve qu'en ce qui concerne les tours, il s'en construit de partout dans le monde. Certaines sont bien construites, sont utiles et d'autres sont néfastes. Il faut être clair, ce n'est pas la tour à laquelle est attaché un certain nombre de perversités ou d'inconvénients intrinsèques.

Pour moi, une tour ce n'est ni un « tabou », ni un « totem ». Je l'avais dit au départ de la concertation sur la Part-Dieu. Pourquoi voulez-vous que Cohn-Bendit soit favorable aux tours ? Pourquoi Voynet était favorable aux tours ? Tout simplement parce que, dans un certain nombre de sites extrêmement bien connectés sur le plan des transports, mettre de nombreux salariés sur une surface relativement réduite, est plus intelligent que de pratiquer l'étalement urbain.

Deuxième chose, mais M. le Maire vient de le dire, on peut toujours comparer ce qui n'est pas comparable. Certaines tours sont performantes sur le plan énergétique, plus performantes que les $\frac{3}{4}$ des immeubles qui existent ou qui sont construits dans la ville de Lyon. Reste les exceptions : une tour n'aura jamais la qualité que peut avoir un immeuble passif qui se construit aujourd'hui, mais cela représente 1 % seulement.

Je serais prêt, bien volontiers, à discuter des tours, et cela sans problème, et je ne pense pas que la moitié de l'humanité, quand on voit comment elles sont insérées notamment à Vancouver, les gens y habitent, y sont heureux et ils ne les fuient pas, contrairement à ce qu'on dit un peu partout. Les tours sont des outils, des objets quelque fois adéquats et je pense qu'à la Part-Dieu, c'est le cas.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)